

L'intégration menacée ?

Les grands instruments d'intégration : panne, crise, disparition ?

La France au pluriel
Cahiers français n° 352

L'intégration menacée ?

70

En France, la valorisation de l'unité nationale est très forte, l'émergence de groupes ou de communautés étant considérée comme une menace pour l'égalité et la liberté des individus. L'intégration y désigne le partage par tous d'une culture à laquelle s'agrègent les nouveaux venus au terme d'un processus de détachement de leurs appartenances premières. Si ce modèle entend opposer les valeurs de liberté et de civilisation aux enfermements grégaires et à l'obscurantisme, il postule une définition très hiérarchisée des cultures et établit un partage des plus stricts entre vie privée et vie publique. Autrefois, de puissantes institutions – l'école, le service militaire... – œuvraient à cette homogénéisation que favorisait aussi la conscience de classe du monde ouvrier. Ces mécanismes d'intégration ont bien fonctionné jusqu'aux années 1970, mais ils ont commencé alors à entrer en crise. Désormais, analyse Didier Lapeyronnie, la globalisation ne permet plus d'assurer une correspondance étroite entre culture, économie et politique, les institutions peinent à remplir leur fonction intégratrice et ne sont plus relayées par un monde du travail profondément transformé. Le défi est d'inventer une démocratie post-nationale autorisant le vivre ensemble.

La multiplication des identités et leur affirmation visible dans l'espace public posent la question des différences et de leur statut dans un pays et une société qui n'ont cessé de réaffirmer leur unité fondamentale depuis plus d'un siècle. La diversité y est perçue comme une menace, une source de tensions politiques et culturelles pouvant déboucher sur des conflits, voire sur un démembrement de la société, sur un univers constitué d'un archipel de populations aux modes de vie et aux valeurs antagoniques, cauchemar d'une société multiculturelle et remplie de ghettos. Régulièrement, les dirigeants politiques rappellent cette évidence : « *Nous avons le devoir de veiller à l'unité française que nous avons mis si longtemps à construire et qui reste le bien le plus précieux mais aussi le plus fragile que nous ayons à léguer à nos enfants* », écrivait le futur Président de la République en avril 2007, justifiant son refus de la diversité par une sorte d'exception française, le jacobinisme étant en quelque sorte intrinsèque à l'identité nationale : « *Force est de constater que la question des minorités en France n'est pas celle des minorités en Europe* » (1). Avec l'unité nationale, ce sont les valeurs d'égalité et l'individualité qui sont directement mises en cause, comme si les groupes ou les communautés réclamaient des traitements particuliers en leur faveur, voire des règles juridiques qui leur seraient propres : les personnes se verraient ainsi assignées à une identité qu'elles n'auraient pas choisie et traitées à partir de là en fonction de leur particularité. La différence s'accommode mal de l'égalité des conditions et de la liberté que l'État en France garantit traditionnellement.

Aussi, la diversité est-elle perçue comme la conséquence d'un échec : celui des mécanismes de construction de l'unité nationale et sociale, celui de l'intégration, qui semblent impuissants à faire partager une nationalité et une identité françaises communes et à imposer une égalité universelle. Depuis une vingtaine d'années, l'agenda politique a été envahi par ces questions, du premier débat sur le voile à l'école en 1989, en passant par les interrogations sur le peuple corse et les diverses minorités ou la concurrence des mémoires, jusqu'à la question immigrée qui ne cesse de resurgir sous une forme ou une autre. À chaque fois, c'est une interrogation sur l'unité et l'identité nationales et les valeurs d'égalité et d'individualisme qui resurgit, se déclinant en un ensemble de questions concernant les instruments d'intégration, leur efficacité supposée passée, leur déclin, leur crise voire leur disparition aujourd'hui.

L'intégration et ses mécanismes

Pendant plus d'un siècle, l'intégration nationale a reposé sur deux piliers : le travail et la logique d'une société industrielle ; un ensemble d'institutions fortement

(1) Nicolas Sarkozy, *Lettre du 16 avril 2007 à la Convention des Berbères de France*. Voir : Alain Renaut, *Un humanisme de la diversité. Essai sur la décolonisation des identités*, Paris, Flammarion, 2009, p. 154.

unifié. Travail et institutions ont ainsi assuré l'unité d'une population diverse et favorisé l'adaptation et l'intégration de populations migrantes. Le creuset français a été construit par un ensemble d'instruments d'intégration : ils permettaient à la fois la formation et l'incorporation des individus dans un ensemble culturel et national unitaire et le fonctionnement plus ou moins harmonieux d'une société moderne et complexe. De ce point de vue, la question des immigrés et de leur présence ne se posait pas différemment de celle du reste de la population. Il s'agissait bien de transformer des paysans ou des étrangers en Français afin de renforcer l'unité nationale et de permettre à la société de fonctionner harmonieusement. L'usage du terme immigré (et son association avec celui d'identité nationale dans un même ministère depuis 2007) traduit d'ailleurs bien cette conception : l'existence de minorités ethniques ne fait guère sens et les identités, le plus souvent considérées comme traditionnelles, sont renvoyées au monde privé et surtout, doivent se fondre dans la culture nationale. C'est pourquoi, après plusieurs générations de présence dans la société française, malgré leur naissance sur le sol français, de nombreuses populations continuent d'être désignées comme des « immigrés ». De même, les politiques d'immigration sont justifiées par l'impératif d'intégration : il convient de ne pas accueillir trop d'étrangers afin de ne pas surcharger les instruments de l'intégration, la limitation de l'immigration semblant être une condition d'une « bonne intégration ». Aussi le statut minoritaire et plus généralement celui de la différence font-ils problème dans une telle société.

Les deux sens du mot « intégration »

Les penseurs républicains, puis les sociologues, ont théorisé l'intégration pour en faire le concept clef de la compréhension du fonctionnement social mais aussi de l'incorporation pratique des populations migrantes. Le terme intégration unit deux significations. Il désigne d'abord un état d'équilibre d'un système social ou d'une nation : les différents éléments qui les composent correspondent les uns aux autres. Une nation intégrée est organisée à partir du partage d'une culture commune à l'intérieur d'un territoire contrôlé par l'État. Elle possède une économie de marché, un système juridique autonome, un système éducatif unifié et un système politique représentatif. L'intégration désigne aussi un processus : l'entrée progressive de populations diversifiées ou d'individus « barbares » dans l'ensemble national, la réduction de la diversité et de l'étrangeté et l'entrée dans une culture commune. Les valeurs collectives qui permettent le fonctionnement harmonieux de l'ensemble social sont ainsi intériorisées par les individus qui les mettent en œuvre à travers leurs actions. Au fond, la culture commune et la morale des individus sont une seule et même chose. Une société intégrée est ainsi une société d'individus : elle a détaché les personnes de leurs appartenances ou de leurs traditions pour les identifier à un ensemble plus vaste, un ensemble national et surtout moderne. Dans les pays centraux, cette logique a été confondue avec un processus de civilisation

et d'universalisation par la Raison ouvrant la voie d'une entrée dans la modernité et dans l'Histoire. Inversement, les pays moins développés étaient supposés moins intégrés, enfoncés dans la répétition et l'immobilisme, moins actifs car pas encore entrés dans l'Histoire (2). La mission civilisatrice de l'Homme Blanc et le colonialisme ont trouvé là leur justification profonde. De fait, la formation des identités et des sociétés nationales dans les pays centraux est indissociable de cette construction d'altérités dotées d'un statut inférieur qu'il s'agit précisément d'intégrer en les faisant accéder à la Raison et à l'individualité : les enfants, les femmes, les colonisés, les immigrés. Les instruments traditionnels d'intégration ne peuvent être vus sous une seule dimension : ils sont indissociablement des mécanismes de construction de l'unité et des mécanismes de définition d'altérités qu'il s'agit de réduire. Jules Ferry fut à la fois le fondateur de l'école obligatoire et gratuite et un ardent partisan de la colonisation au nom du « *devoir de civiliser les races inférieures* ».

Les institutions...

Les institutions constituent le mécanisme central d'intégration des sociétés nationales. Elles assurent la socialisation, c'est-à-dire la mise en relation de la morale collective et de la formation de l'individu par l'incorporation de la culture commune et construisent leur correspondance, elles « inscrivent une culture dans l'individu » (3). L'École en est évidemment le prototype. Elle fut l'instrument le plus efficace de l'intégration et de la formation de l'unité nationale, accélérant la « fin des terroirs », uniformisant le pays par l'imposition d'une langue commune et favorisant l'apprentissage moral, à travers l'histoire et le roman national notamment, de l'identité commune. À côté de l'école, d'autres institutions jouent un rôle important : la justice, la famille, les services sociaux, l'hôpital, les associations, le service national, les syndicats... Toutes ces organisations collectives ont fonctionné comme des institutions, produisant de l'intégration par la socialisation, contribuant à former des individus raisonnables et à les incorporer dans la collectivité nationale. Ainsi en est-il traditionnellement des populations migrantes tout au long du XX^e siècle : l'apprentissage et l'usage de la langue française sont considérés comme un des signes les plus évidents de l'intégration, voire de l'assimilation. La maîtrise de la langue commune permet d'élargir les relations, de ne pas rester prisonnier de l'entre-soi et surtout offre une grande capacité d'adaptation. Le passage par l'école, puis le service militaire en ce qui concerne les hommes, le travail des services sociaux, la vie associative leur ont permis de se fondre dans le creuset français par l'érosion progressive de la référence au pays d'origine, l'affaiblissement des cultures traditionnelles, la

(2) Comme le disait le Président de la République lors du discours de Dakar le 26 juillet 2007.

(3) François Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 24.

laïcisation des pratiques quotidiennes, la modernisation de la famille, avec notamment un alignement rapide des taux de fécondité sur celui du pays d'accueil. La France de l'intégration, groupée autour de ses institutions, sûre de son unité, pouvait accueillir et intégrer les populations migrantes : de fait celles-ci n'avaient-elles pas aussi intérêt à l'intégration, puisque dans cette conception, l'intégration est synonyme de libération individuelle et de civilisation ?

La contrepartie fut évidemment une définition très hiérarchisée des cultures et des différences en fonction précisément de leur degré d'intégration et le refoulement hors de la morale collective de ce qui était considéré comme archaïque, traditionnel ou naturel. Il en est des femmes, comme des enfants, des immigrés ou des populations primitives. Ils n'ont pas encore accédé à la raison et sont restés proches de la nature. Ils sont dans la répétition et l'imitation et pas encore dans l'action et la modernité. Peut-être nulle part ailleurs qu'en France, ce modèle n'a été autant polarisé, marqué par l'opposition stricte de la vie privée et de la vie publique, une tension extrême entre les catégories, avec une définition négative de la différence et l'affirmation de la nécessité de la réduire à des fins d'intégration (4). Tension extrême qui s'est aussi traduite par des pratiques institutionnelles spécifiques : un modèle éducatif fondé sur la distance et l'élitisme, prétendant s'abstraire de la vie sociale et des particularités individuelles ; une exclusion constante et persistante des femmes de la vie publique et surtout des fonctions de représentation ; une conception étroite de la citoyenneté, fortement soumise à la nationalité, justifiant la mise à l'écart du système politique des populations migrantes ; une affirmation politique unitaire et jacobine méfiante et hostile aux diversités régionales ou ethniques, rétive aux mémoires ou aux histoires alternatives, à la reconnaissance de l'existence de populations différentes, occultant même pendant une longue période la présence immigrée.

Tant qu'il a offert de solides contreparties, ce modèle national et social a montré une grande efficacité. Au fond, l'amélioration du niveau de vie allait de pair avec l'érosion des différences. Il a permis d'unifier un pays très divers et d'absorber, certes avec des difficultés, les vagues migratoires jusqu'aux années 1960.

... et le travail comme mécanismes intégrateurs

De ce point de vue, la croissance et l'existence d'une économie industrielle fondée sur le travail ouvrier ont aussi joué un grand rôle dans l'intégration nationale. À côté des institutions, il faut aussi noter la place centrale du travail comme instrument d'intégration. C'est par le biais du travail que le monde ouvrier s'est constitué une identité collective propre, en rupture avec les univers traditionnels, et est entré dans la Nation par le moyen du conflit de classe et de sa représentation politique. La conscience de classe ouvrière, conscience au travail, reposait sur l'affirmation fière de la contribution à l'enrichissement collectif et de la légitimité des revendications, et par-delà sur l'affirmation

de l'appartenance à la nation. Les travailleurs immigrés ont ainsi d'abord été incorporés au monde industriel par leur travail, le travail leur fournissant un revenu mais aussi une identité alternative : c'est par leur travail exercé la plus souvent collectivement qu'ils se sont définis socialement, leur identité ouvrière prenant petit à petit le pas sur leur identité « particulière ». C'est en effet grâce au travail qu'ils ont été incorporés à la classe ouvrière et au-delà, à travers les syndicats, à l'univers politique, celui de la France de Gauche contre celle de Droite. En France, comme en Grande-Bretagne, le conflit de classes et sa traduction politique ont ainsi été un puissant instrument d'intégration nationale, les immigrés entrant dans le monde syndical, s'identifiant progressivement à leur nouveau pays et se socialisant à sa culture.

Après l'intégration

Les grands instruments d'intégration, institutions et travail, sont indissociables d'une société nationale et industrielle, d'une société dans laquelle l'affirmation nationale repose sur le triomphe de valeurs universelles et de la raison, traduites en institutions, engendrant un déclin et une disparition des particularités ethniques, locales ou linguistiques. Pour que l'intégration se prolonge, elle suppose l'existence d'un ensemble intégré auquel s'agrègent les nouveaux venus. Or depuis les années 1970, ce modèle unifié et intégré a été profondément bouleversé, engendrant une crise, voire une disparition des instruments d'intégration. Trois changements majeurs liés sont intervenus qui affectent directement les mécanismes d'intégration : la globalisation ; le déclin des institutions ; les transformations du travail et de la technologie.

Culture, économie, politique : une correspondance remise en cause par la globalisation

Le modèle social et national d'unité et d'intégration reposait sur une forte correspondance entre culture, économie et politique au sein d'un même ensemble social. La société « fonctionne » par cette synchronisation qui fait que les individus qui la composent vivent dans un espace économique qui correspond à leur espace culturel et à leur espace politique. Le travail des instruments d'intégration fut non seulement de faire entrer des populations nouvelles dans cet espace mais aussi de construire et de maintenir cette unité. Pendant très longtemps, les individus et les groupes sociaux ont vécu dans des espaces culturels qui excédaient très largement leurs espaces économiques et ne correspondaient guère

(4) Comme chez Durkheim par exemple, opposant le cerveau volumineux des hommes rationnels à celui rétréci des femmes émotives, ou encore la solidarité organique des sociétés modernes à celle fondée sur la ressemblance des sociétés primitives.

à leurs espaces politiques. La Nation fut ce moment particulier de l'histoire où ces trois dimensions ont été alignées. Mais depuis maintenant une trentaine d'années, la globalisation n'a cessé d'attaquer cette unité et nous a ramenés à une situation de désynchronisation de plus en plus marquée : l'espace économique excède très largement l'espace politique qui ne correspond plus non plus aux espaces culturels. Si la politique est restée très largement nationale, l'économie s'est internationalisée au moment même où les cultures tendaient à la fois à se localiser et à se déterritorialiser. Comme l'avait bien pressenti Daniel Bell, cette dissociation marque aussi une divergence profonde des orientations normatives des comportements : rationalité, efficacité et performance pour l'économie, égalité pour la politique, expressivité pour les cultures (5). La conséquence est que les individus dissocient leur insertion économique de leur participation politique et de leur affiliation culturelle. D'une certaine façon, la socialisation ne s'opère plus : l'insertion économique n'engendre aucune intégration culturelle. Inversement, l'intégration culturelle « nationale » n'est en aucune façon une garantie de participation politique ou d'insertion économique. De fait, les institutions traditionnelles d'intégration ne peuvent plus fonctionner puisque la société nationale a perdu son unité et n'est plus elle-même une réalité intégrée. Dès lors, ce mouvement profond, qui n'est pas propre à la France, ouvre la voie à l'affirmation de plus en plus forte de différences et à leurs manifestations dans l'espace public. À l'intérieur, les groupes religieux, ethniques, sexuels et sociaux revendiquent leur existence et défendent une « culture » longtemps minorisée ou effacée. Ce que le modèle d'intégration nationale avait marginalisé refait surface. Ainsi par exemple, les Juifs s'éloignent du modèle traditionnel de « l'Israélite », individu comme un autre, pour se « communautariser » et devenir plus visibles (6). Les mouvements homosexuels affirment aussi leur présence et revendiquent une existence particulière, notamment dans les mondes urbains. Des revendications en matière de mémoire et de reconnaissance surgissent, constituant autant de groupes « particuliers », adossés à une mémoire « particulière » et occultée. La formation d'une conscience noire, affirmée comme telle, avec le CRAN (Conseil représentatif des associations noires), ou encore l'appel aux victimes de l'histoire coloniale avec les Indigènes de la République sont autant de manifestations de la rupture du roman national et de son unité. Mais c'est principalement de l'extérieur, avec les nouvelles vagues migratoires que le phénomène est le plus marqué : les populations chinoises ou turques s'insèrent économiquement mais maintiennent des modes de vie et des affiliations politiques étrangères à l'espace national. Surtout, les phénomènes de diaspora ont tendance à se renforcer. Les migrants circulent entre les espaces, parfois sur de très longues distances, maintiennent des affiliations culturelles et politiques extérieures, vont d'un pays à l'autre, sans chercher une quelconque intégration. Enfin, la pénétration des mouvements culturels et religieux se fait aussi de plus en plus sentir, notamment en ce qui concerne l'islam ou le judaïsme. L'influence des évolutions religieuses internationales se traduit par des

comportements, des affirmations identitaires, des pratiques matrimoniales dans un certain nombre de milieux. De même, le maintien des affiliations politiques engendre parfois des manifestations et des tensions, par exemple entre Turcs et Kurdes, autour des Tamouls ou encore un antisémitisme revendiqué.

Des institutions affaiblies

La désynchronisation accompagne et explique le déclin profond des institutions comme instruments d'intégration. Certes, les institutions sont toujours aussi présentes comme organisations ou structures collectives. Mais leur capacité de produire de l'intégration s'est considérablement affaiblie : elles ne parviennent plus à mettre en relation une morale commune avec un type de personnalité, bref à socialiser les individus. L'évolution du monde scolaire en est l'illustration. L'école a une importance croissante en matière d'accès à l'emploi et dans le destin social des individus. Mais elle est de moins en moins apte à transmettre une culture commune, à faire entrer la personne dans un rôle social. Si elle instruit, elle se révèle incapable d'éduquer, au moins en ce sens-là (7). Elle est vécue comme une machine à sélectionner, et plus encore, dans les milieux populaires, comme un obstacle ou un instrument de relégation. La formation de la personnalité se fait ailleurs. Plus généralement, les institutions ne parviennent plus à maintenir le lien entre morale collective et personnalité, à imposer ou à faire intérioriser une culture partagée parce que supérieure. Elles doivent faire face à des affirmations culturelles de plus en plus fréquentes et revendiquées comme telles. Il en est ainsi à l'hôpital, par exemple, ou les revendications de reconnaissance de la personne contre l'institution, et son pouvoir de dissocier l'individu de sa maladie, accompagnent le rejet du rôle de malade. C'est aussi pourquoi de nombreuses tensions et incidents peuvent apparaître avec des populations qui refusent les règles laïques et rationnelles du fonctionnement de l'hôpital. Les mêmes observations peuvent être répétées en matière de justice et de police ou encore de services sociaux : la référence à une morale collective et supérieure et au droit est souvent vécue comme le masque de la discrimination et du rejet, une façon d'ignorer une culture et de stigmatiser une différence. Les émeutes de 2005 et la répétition des incidents dans de nombreuses banlieues ont amplement montré la distance importante entre les institutions et les milieux populaires mais aussi la véritable rupture entre une morale nationale de l'intégration et des populations qui se sentent à la fois exclues et stigmatisées, parfois insultées, en raison de leur mode de vie, de leur couleur de peau, de leur culture ou de leur religion.

(5) Daniel Bell, *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Paris, PUF, 1979.

(6) Michel Wieviorka, *La diversité*, Paris, Robert Laffont, 2008, p. 26.

(7) Voir : François Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 2002.

Les transformations du travail

Enfin, sur le plan plus proprement social, les transformations du travail ont aussi directement atteint sa capacité d'intégration. Le monde industriel s'est effondré dans les années 1970, 1980, et avec lui un type de travail, peu qualifié et exercé en collectif, ainsi qu'une morale et une identité au travail. Bref, le monde ouvrier traditionnel a largement fondu. Le travail aujourd'hui n'en a pas pour autant perdu son importance et un pourcentage important de la population active exerce encore aujourd'hui des métiers ouvriers. Simplement, le travail ne s'exerce plus collectivement mais de façon de plus en plus individualisée. Son contenu est aussi plus « culturel » et relationnel, imposant souvent un contact avec le public, la capacité d'interpréter des demandes et d'inspirer la confiance au fur et à mesure qu'il est plus qualifié. Du coup, et de façon paradoxale, sa capacité d'intégrer les populations migrantes ou différentes s'est largement affaiblie. Celles-ci ne se fondent plus dans un collectif et surtout, sont directement frappées par le chômage en raison de leurs plus faibles qualifications, de leur maîtrise moins grande de la culture commune, mais aussi des discriminations. Ces transformations générales ont affaibli et quasiment fait disparaître les communautés et la conscience de classe ouvrières qui finissaient par s'imposer aux nouveaux venus et constituaient un vecteur puissant d'intégration sociale et nationale. Aujourd'hui, l'emploi est un élément fort et central d'inégalités sociales, notamment en raison de son instabilité, mais le travail n'est plus un vecteur d'intégration : la mobilité sociale s'est réduite, les frontières entre groupes sociaux se sont renforcées, interdisant de fait aux enfants d'ouvriers ou de pauvres de monter socialement ou d'améliorer leur statut social. Cette tendance à l'immobilité sociale atteint directement aussi les populations les plus fragiles, notamment les populations migrantes, premières touchées par le chômage, premières victimes du ciseau du renforcement des barrières de classe et de la disparition de la conscience de classe (8). Au-delà des phénomènes d'exclusion du travail, ces évolutions ont aussi trouvé leurs traductions urbaines avec la concentration dans de nombreux quartiers de populations à la fois pauvres et discriminées qui se replient sur des identités traditionnelles et entrent souvent dans des logiques de ghetto.

*
**

Les grands instruments d'intégration, institutions et travail, ont disparu avec la société intégrée. Nous vivons en effet la fin d'un modèle d'intégration nationale, la disparition de la société comme ensemble unifié au profit d'un monde fragmenté et liquide (9) dans lequel les frontières sont redéfinies et les espaces se démultiplient, un monde dans lequel les classes dirigeantes ne se

définissent plus par leur capacité d'assurer l'intégration mais par le mouvement, le changement, l'adaptation (la réforme) et la mobilisation. Les acteurs qui émergent dans cet univers ne raisonnent plus guère en termes strictement sociaux, mais d'abord en termes raciaux, culturels, ethniques ou sexuels. Ils rejettent souvent avec force, voire avec violence, une société nationale qui les a niés ou marginalisés et ils critiquent avec virulence les instruments d'une intégration à laquelle ils ne croient plus et dont ils ne veulent plus. Assez paradoxalement, dans un monde qui se mondialise, les individus et les groupes « rentrent à la maison », en appellent à leur particularité et à sa reconnaissance, voire à sa protection et à sa défense. Et à l'inverse du monde intégré, ils ne perçoivent plus de contradiction entre le maintien ou le renforcement de leur « différence » et leur inclusion dans un univers économique et politique plus large et finalement plus moderne, débordant l'espace national par le haut et par le bas. L'affirmation réitérée de la différence semble être un bon instrument de mobilisation, d'obtention de droits et de participation. À l'opposé, l'absence d'instruments d'intégration pénalise les plus faibles. Ceux qui n'ont pas de ressources ou pas suffisamment, les principales victimes de l'exclusion économique, se replient aussi sur leurs différences, mais des différences moins revendicatives et mobilisatrices que défensives, ou « communautaristes », parfois plus exclusives et agressives, une façon pour eux de se protéger et de maintenir une dignité, souvent par la formation de logiques de ghettos. C'est pourquoi, d'une façon ou d'une autre, les différences sont appelées à se multiplier et à se manifester de plus en plus fréquemment, induisant une interrogation politique urgente sur l'invention d'autres instruments, non pas tant d'intégration, mais d'une démocratie post-nationale permettant de vivre ensemble.

Didier Lapeyronnie,
Université Paris-Sorbonne

(8) Sur toutes ces questions voir : Éric Maurin, *L'Égalité des possibles, la nouvelle société française*, Paris, Le Seuil, 2002.

(9) Selon l'expression de Zygmunt Bauman, *Liquid Modernity*, Londres, Polity Press, 2000.